

Emile FRADIN

8 août 1906 : Emile Fradin naît au village de Glozel. Il sera l'aîné de quatre enfants. Ses parents, Françoise et Antoine, sont métayers du domaine de Glozel.

Elève de l'école libre de Ferrières, il poursuit ses études jusqu'au certificat d'études primaires. A l'époque où il quitte l'école, Claude Fradin, son grand-père maternel (le père et la mère d'Emile sont des Fradin), acquiert le domaine dont son arrière-grand-père, Mary, était devenu métayer plus de 40 ans plus tôt. Emile se destine lui aussi à l'exploitation de ce domaine.



1^{er} mars 1924 : Il effectue les premières découvertes en compagnie de Claude, son grand-père et Antoine, son père, au cours du labour d'un terrain en friches, surplombant de quelques mètres la rive gauche du Vareille, en contrebas du village de Glozel. Un brique à cupules, arrachée par la charrue, signale la présence d'une fosse fusiforme où s'enfonce une des vaches de l'attelage.

19 mars 1924 : Il rend compte de ses découvertes à Adrienne Picandet, institutrice à Ferrières qui adresse le lendemain un rapport à l'inspecteur de l'Académie de l'Allier.

9 juillet 1924 : Il reçoit la visite de Benoît Clément, instituteur à La Guillermie, commune voisine de Ferrières, qui est envoyé par la Société d'Émulation du Bourbonnais. Mais cette société locale refuse de soutenir financièrement les fouilles qu'il souhaite entreprendre.

26 avril 1925 : Antonin Morlet, médecin vichyssois et archéologue, qui a appris l'existence de Glozel par le *Bulletin de la Société d'Émulation*, rencontre la famille Fradin et lui propose de louer le champ Duranton où ont été faites les découvertes afin d'y entreprendre des fouilles organisées.

fin mai 1925 : Emile Fradin se rend à Vichy pour faire savoir à Antonin Morlet que sa famille accepte sa proposition de location du gisement. Emile participera régulièrement aux fouilles d'Antonin Morlet jusqu'au milieu des années 30. Il rencontre ainsi les savants Joseph Capitan, Arnold van Gennep, Salomon Reinach, Emile Espérandieu, José Leite de Vasconcellos, Charles Depéret, Henri Breuil, Joseph Loth, Auguste Audollent, Antonio Mendès-Corréa, Denis Peyrony, mais aussi Ferdinand 1^{er} de Roumanie, Edouard Herriot...

23 septembre 1925 : Morlet fait paraître le premier fascicule de *Nouvelle station néolithique*. Comme pour les quatre fascicules qui suivront, Emile Fradin figure sur la page de couverture comme co-auteur.

septembre 1927 : Emile Fradin commence à être désigné implicitement comme faussaire à travers les publications d'André Vayson et de René Dussaud.

8 janvier 1928 : Claude et Emile Fradin portent plainte pour diffamation contre René Dussaud qui les désigne explicitement comme faussaires de Glozel dans le *Matin* du 7 janvier.

25 février 1928 : La brigade mobile de Clermont-Ferrand perquisitionne le Musée de Glozel. La veille, Félix Régnauld, président de la Société préhistorique française, s'était estimé abusé par les quatre francs de droit d'entrée acquittés pour la visite du Musée et avait fait déposer par Maurice Garçon une plainte contre X pour escroquerie au parquet de Moulins.

4 juin 1929 : Emile Fradin est inculpé suite à la plainte de la Société préhistorique française contre X. Il est entendu à plusieurs reprises à Moulins par le juge d'instruction Python.

5 juin 1929 : L'audience du procès Fradin contre Dussaud est renvoyée. L'inculpation d'Emile Fradin dans une affaire considérée comme criminelle (la perception de 4 francs pour la visite du Musée !) suspend en effet l'instruction de sa plainte pour diffamation contre le conservateur du Louvre.

25 juin 1931 : Le Tribunal de Cusset, suivant le réquisitoire du procureur Antonin Besson, prononce un non-lieu en faveur d'Emile Fradin inculpé en juin 1929 suite à la plainte de la Société préhistorique française contre X pour escroquerie.

30 juillet 1931 : Le non-lieu est confirmé par la Cour d'Appel de Riom.

9 décembre 1931 : Emile Fradin n'étant plus sous le coup d'une inculpation dans une affaire criminelle, l'affaire Fradin contre Dussaud peut être appelée devant la 12^e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine.

8-9 mars 1932 : L'affaire Fradin contre Dussaud est plaidée.

23 mars 1932 : Dussaud et le *Matin* sont condamnés pour diffamation par le Tribunal correctionnel de la Seine. Une amnistie évite à Dussaud les poursuites pénales.

28 avril 1938 : Emile Fradin perd son grand-père, Claude.

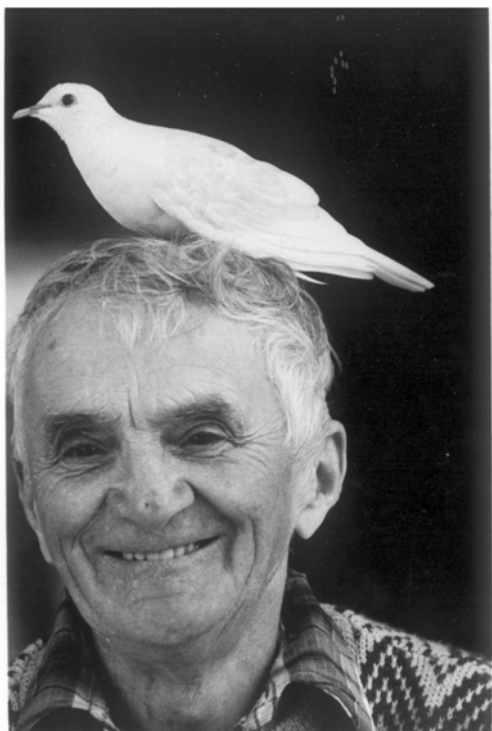
10 avril 1945 : Il épouse Marie-Thérèse Côte, sœur du chanoine Léon Côte. Il aura trois enfants, Jacqueline, Odile et Jean-Claude.

16 août 1965 : Antonin Morlet meurt.



juillet 1973 : Les céramiques de Glazel font l'objet de premières datations par la thermoluminescence. Effectuées au Danemark, elles confirment l'ancienneté du mobilier archéologique.

22 mars 1975 : Un symposium de 50 savants, réunis à Oxford, admet l'authenticité de Glazel. C'est, pour Emile Fradin, la reconnaissance définitive de ses découvertes.



1979 : Les éditions Robert Laffont font paraître les mémoires d'Emile Fradin, *Glazel et ma vie*.

17 juin 1990 : Il reçoit les palmes académiques.

22 novembre 1993 : Il perd son épouse, Marie-Thérèse.

2006 : Emile Fradin vit entouré de sa sœur Yvonne, de ses trois enfants, sept petits-enfants et six arrière-petits-enfants.